

DEMARCHE PEDAGOGIQUE SESSION BAFA – FORMATION GENERALE

PRESENTATION GENERALE :

Ce document vise à présenter l'équipe, ainsi que la démarche pédagogique, les objectifs de formation et les critères d'évaluation relatifs à la session de formation BAFA – Formation générale qui se

déroulera : du **Samedi 23 octobre 2022** au **Samedi 30 octobre 2022**

au Gîte des Gorges de la Loire

34 chemin de la Moure

43110 Aurec-sur-Loire

La formule d'accueil retenue est la pension complète ce qui permet de consacrer pleinement des temps relatifs à la vie quotidienne et aux veillées notamment.

Le protocole lié au contexte sanitaire sera transmis pour signature aux stagiaires avant la formation.

Les formateurs suivront un temps de formation en amont.

Le protocole sera affiché et respecté dans toutes les salles de l'établissement.

L'EQUIPE DE FORMATEURS :

Conformément aux dispositions établies Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015, l'équipe est composée de deux formateurs présents pendant toute la durée de la session.

L'équipe se compose de :

GENTIAL Sylvain directeur de la session,

Titulaire du BPJEPS LTP

Agent de développement FSCF CD Loire

THERME Sandy, formatrice

Stagiaire BPJEPS LTP, Titulaire du Cap Petite Enfance

LA DEMARCHE DE FORMATION :

La FSCF a fait le choix de laisser une certaine autonomie aux équipes sur le contenu et les modalités d'organisation des temps de préparation des sessions. Ces temps de préparation, cependant obligatoires, doivent permettre de travailler à partir d'une démarche de formation commune à tous.

Basée sur une certaine conception de la formation, pour :

- reconnaître que les stagiaires possèdent déjà des connaissances, des aptitudes et des expériences sociales.
- envisager le rôle de formateur comme l'accompagnement d'une démarche personnelle et volontaire du stagiaire, comme la suggestion de pistes d'action impliquant des choix, comme le partage d'expériences, et non seulement comme une distribution de savoirs et savoir-faire,
- communiquer son enthousiasme et ses convictions.

Mettant en œuvre des méthodes et des techniques, afin de :

- faire émerger et exploiter au mieux les aptitudes et connaissances du groupe stage,
- favoriser la prise en charge de temps de travail par les stagiaires,
- privilégier les méthodes actives, variées, motivantes,
- rapprocher les conditions de stage de celles d'un Accueil Collectif de Mineurs (mises en situation, réalisations de projets d'animations et d'activités individuel et de groupe,
- vivre une expérience de groupe semblable à celle d'une équipe d'animation en ACM permettant de s'impliquer dans les prises de décisions collectives,
- transmettre directement aux stagiaires des outils simples et exploitables en ACM (expression, activités manuelles, jeux, etc...) notamment dans certains domaines spécifiques liés aux compétences et expériences des formateurs,
- former des animateurs responsables, garant de la sécurité, ayant acquis des connaissances de base leur permettant de bien appréhender leur rôle et leurs fonctions.

Prenant en compte une dynamique d'apprentissage où seront évalués des aptitudes, considérant qu'il est nécessaire pour cela de :

- prévoir le plus souvent possible la présence de plusieurs formateurs afin d'optimiser l'observation des stagiaires,
- instituer des temps suffisamment nombreux d'évaluation collective et individuelle,
- inscrire la formation personnelle dans un souci de réussite collective,
- inscrire l'évaluation dans le respect des personnes,
- exiger un niveau d'aptitudes opérationnelles « raisonnable », en rapport avec ce qui est attendu en ACM, en tenant compte des évolutions des stagiaires au cours de la session,
- préciser que la présence à un stage ne suffit pas à justifier d'une « session satisfaisante ».

Et placer son action dans la vision humaniste de l'homme, à laquelle se réfère le projet éducatif de la Fédération.

1 //OBJECTIFS MINISTERIELS

Nous avons construit notre référentiel de formation conformément aux dispositions établies de l'arrêté du 22/06/2007 et 12 de l'arrêté du 25/06/2007, modifié par l'arrêté du 17 janvier 2012 puis modifié par le décret 2015-872 du 15 Juillet 2015. Celles-ci ont été déclinées en objectifs pédagogiques observables, quantifiables, évaluables.

1.1 DE PREPARER L'ANIMATEUR A EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

1.1.1 ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE ET MORALE DES MINEURS ET EN PARTICULIER LES SENSIBILISER, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE, AUX RISQUES LIES, SELON LES CIRCONSTANCES AUX CONDUITES ADDICTIVES OU AUX COMPORTEMENTS, NOTAMMENT CEUX LIES A LA SEXUALITE.

Dans le cadre de la session de formation BAFA, le stagiaire démontrera qu'il intègre le fait de :

- concevoir, expliquer et faire appliquer des règles de sécurité,
- identifier les lieux à risque dans un environnement défini,
- appliquer les règles de sécurité liées aux différentes activités (activités manuelles, petits et grands jeux, sorties, ...),
- adopter un comportement adapté à la mise en sécurité des mineurs dans le cas d'un incident,
- transmettre une information concernant les produits et substances illicites,
- mettre en place des activités adaptées à l'âge, au rythme, aux besoins, aux capacités physiques et intellectuelles des mineurs,
- repérer les conduites dites à risque,
- connaître les différents moyens de prévention et savoir les expliquer
- adopter un comportement de citoyen numérique notamment sur les réseaux sociaux.

1.1.2 PARTICIPER A L'ACCUEIL, A LA COMMUNICATION ET AU DEVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS.

Dans le cadre de la session de formation BAFA, le stagiaire démontrera qu'il intègre le fait de :

- délimiter le territoire d'influence de l'accueil et de repérer les différents acteurs présents dans cet environnement,
- mener des activités participant à l'animation du territoire,
- mettre en place des conditions favorables à l'accueil des familles, des espaces d'échanges et d'animation favorisant la participation des familles,
- renseigner les familles sur les activités de l'enfant, et le fonctionnement de l'accueil (horaires d'ouverture, modalités d'inscription),
- mettre en place des outils de communication simples pour promouvoir une activité ouverte vers l'extérieur.

1.1.3 PARTICIPER, AU SEIN D'UNE EQUIPE, A LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE EN COHERENCE AVEC LE PROJET EDUCATIF DANS LE RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS.

Cette mission de l'animateur se décline en trois domaines de compétences. Dans le cadre de la session de formation BAFA, le stagiaire démontrera qu'il intègre le fait de :

1.1.3.1 TRAVAILLER EN EQUIPE

- écouter et de prendre en compte les avis des autres,
- exprimer ses idées de façon claire,
- assumer et d'argumenter ses choix,
- mettre ses compétences au service de l'équipe,
- définir les tâches à réaliser et de s'organiser pour les accomplir,
- exprimer son besoin d'aide aux autres

1.1.3.2 COMPRENDRE LA NOTION DE « PROJET »

- citer les valeurs fondatrices du projet éducatif de la FSCF et de les mettre en œuvre dans des activités de loisirs,
- retranscrire les différents types de projets et d'expliquer leur imbrication,
- choisir des activités cohérentes au regard des objectifs du projet pédagogique d'un accueil,
- proposer des temps de bilan ludiques avec les enfants.

1.1.3.3 CONNAITRE ET APPLIQUER LA LEGISLATION

- définir les ACM et les différents types d'accueils,
- citer les taux d'encadrement,
- identifier les ressources (personnes et documents) à solliciter pour disposer d'une information concernant la sécurité des mineurs et la réglementation des activités.

1.1.4 ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITES.

Dans le cadre de la session de formation BAFA, le stagiaire démontrera qu'il intègre le fait de :

- citer et définir les différents temps de la vie quotidienne
- proposer un mode d'organisation pour chacun des temps de la vie quotidienne
- organiser de façon ludique, les tâches inhérentes à la vie collective
- saisir des occasions pour mettre en place des animations
- concevoir une animation en tenant compte des contraintes de base (sécurité, effectifs, spécificités du public, espace, temps, thème, matériel)
- mettre en place une animation (délimitation de l'espace, repérage des lieux à risque, anticipation des consignes, prendre en main le groupe, le sensibiliser à l'animation)
- faire vivre un temps d'animation (création d'équipes, explication des règles, connaissances des jeux, mise en ambiance de l'activité, comptage de points)
- faire appliquer les règles d'une activité
- proposer des situations d'animation ayant pour objectif l'épanouissement, et l'intégration de l'enfant dans le groupe
- mettre en œuvre un temps d'animation en faisant évoluer son intensité.

1.1.5 ACCOMPAGNER LES MINEURS DANS LA REALISATION DE LEURS PROJETS.

Dans le cadre de la session de formation BAFA, le stagiaire démontrera qu'il intègre le fait de :

- mettre en place une méthodologie de projets.
- d'adopter une attitude d'écoute permettant aux mineurs d'exprimer leurs envies.
- identifier les moyens et les ressources à mobiliser afin d'accompagner les mineurs.
- identifier et de présenter les moyens et les ressources à disposition.
- utiliser une méthode qui permette l'implication de chacun.
- sensibiliser à une démarche de travail collective et aux critères de réussite ou non d'un projet.
- concevoir et d'aider à réaliser, des outils permettant l'auto-évaluation.
- proposer des temps de bilan ludiques avec les mineurs.
- mettre en place des conditions favorables à la rencontre avec les partenaires.

1.2 D'ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR VERS LE DEVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT :

1.2.1 DE TRANSMETTRE ET DE FAIRE PARTAGER LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE NOTAMMENT LA LAÏCITE.

Etre capable de :

- comprendre et de traduire les notions de laïcité, citoyenneté, éducation populaire, dans un projet pédagogique,
- mettre en place des temps de formation permettant de transmettre les valeurs de la République,
- créer des temps d'échanges et de réflexions autour de ces notions.

1.2.2 DE SITUER SON ENGAGEMENT DANS LE CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL ET EDUCATIF

Être capable de :

- identifier le sens de ses actions dans un contexte d'éducation populaire.
- comprendre les intérêts et les atouts des Accueils Collectifs de Mineurs,
- identifier les différents acteurs d'un territoire,
- identifier les spécificités des publics accueillis.

1.2.3 DE CONSTRUIRE UNE RELATION DE QUALITE AVEC LES MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET LES MINEURS, QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ET DE VEILLER NOTAMMENT A PREVENIR TOUTE FORME DE DICRIMINATION

Être capable de :

- citer des caractéristiques du développement physique, intellectuel et affectif des publics accueillis.
- choisir, puis de mettre en place la pédagogie la plus adaptée à l'épanouissement de chacun,
- identifier les besoins en les adaptant à chaque mineur,

- identifier les règles aménageables, négociables, et celles qui, imposées par le cadre réglementaire et/ou la vie collective, ne le sont pas,
- se positionner comme adulte-responsable, faisant référence,
- veiller au respect des personnes et d'identifier tout acte irrespectueux et ou discriminant en leur apportant une réponse adaptée,
- assumer et d'argumenter les actions et les choix de l'équipe,
- mettre en cohérence son discours et ses pratiques.

1.2.4 D'APPORTER, LE CAS ECHEANT, UNE REPONSE ADAPTEE AUX SITUATIONS AUXQUELLES LES MINEURS SONT CONFRONTES

Être capable de :

- développer un positionnement d'animateur responsable de mineurs,
- adopter des attitudes facilitant la résolution de situations conflictuelles individuelles et/ou collectives en ayant les postures adéquates.
- proposer dans la mesure du possible des réponses justes et argumentées au mineur.

Mais pour la FSCF, en plus des missions citées ci-dessus, l'animateur doit également :

✓ PARTICIPER ASSIDÛMENT AUX ACTIONS DE FORMATION

Il est évident que la présence à tous les temps de travail est obligatoire et qu'un stagiaire ne participant pas à l'ensemble des temps de travail ne peut espérer une session satisfaisante.

Pour nous, évaluer l'assiduité consiste également à évaluer la capacité du stagiaire à s'impliquer totalement dans une démarche personnelle de formation, basée sur la progression.

✓ S'INTEGRER DANS LA VIE COLLECTIVE

La vie de groupe, durant la formation, se rapproche de celle d'une équipe d'animation en Accueil Collectif de Mineurs. On y découvre les joies mais aussi les difficultés et les contraintes de la vie en collectivité. A chacun de faire la preuve de sa capacité à la prendre en charge et à adapter son comportement aux exigences de la vie collective.

Nous serons alors vigilants à ce que chacun :

- gère son rythme de vie,
- respecte les horaires et les règles de vie négociées collectivement,
- prenne sa part aux tâches de la vie collective.

✓ TRAVAILLER EN EQUIPE

Les compétences, connaissances et expériences des stagiaires sont exploitées au maximum afin d'enrichir les échanges.

L'équipe s'appuie sur l'expérience des stagiaires afin d'aborder les contenus de formation. Ainsi, le travail de tous, le partage des savoirs et des savoir-faire permettent un enrichissement mutuel.

Le stagiaire, lui, sera évalué sur l'objectif ainsi formulé « Être Capable de prendre part et de se situer dans la dynamique de groupe », pour lequel nous attendons qu'il :

- travaille avec tous,

- partage ses savoirs et savoir-faire,
- se positionne, argumente et fasse des choix,
- porte un regard critique et constructif sur la vie du groupe,
- prenne part aux échanges, en les enrichissant d'analyses personnelles,
- accepte et prenne en compte les remarques, idées, compétences et rythmes des autres.

L'engagement personnel dans l'action de formation est encouragé :

- par une participation active et responsable,
- par une réflexion dynamique et constructive,
- par une volonté d'évaluer personnellement, mais aussi avec les autres, le travail réalisé,
- par une volonté de se confronter à des domaines nouveaux afin d'élargir ses aptitudes et ou compétences.

1.3 EVALUATION : CRITERES & METHODES

A la FSCF nous sommes de ceux qui considèrent que ce n'est pas parce que nous œuvrons dans le monde des loisirs que l'évaluation ne doit pas être approfondie et structurée. La responsabilité d'un animateur BAFA est importante, il lui revient donc de faire la preuve de sa capacité à assurer ce rôle.

Evaluer, c'est mettre en relation les acquis, les aptitudes et les pratiques du stagiaire avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Pour cela, nous utiliserons plusieurs méthodes possibles. Au terme de chaque temps de formation, chaque stagiaire peut par exemple :

- rencontrer un formateur afin de faire le point sur sa prestation, et ainsi disposer d'un retour quant à son investissement et à la pertinence de ses interventions.
- faire partie d'un groupe d'analyse afin de revenir sur les contenus et les méthodes.

L'évaluation se fait en tenant compte non seulement du niveau d'acquisition atteint, mais aussi de l'évolution sur la durée de la session, et de la dynamique manifestée dans la démarche de formation.

Les critères d'évaluation ci-dessous seront présentés aux stagiaires dès le premier jour, après un temps d'échanges autour des notions d'évaluation et de critères. Dans le cas où le groupe proposerait de nouveaux critères, nous les inclurons dans cette grille, après une concertation préalable de l'équipe de formation.

1.3.1 SECURITE & RESPONSABILITE

Être Capable d'anticiper et réagir, pour maintenir en sécurité les personnes et les biens.

- savoir rechercher une information concernant la législation,
- appliquer les règles et les lois en vigueur,
- mettre en relation « bon sens » et textes en vigueur,
- adopter un comportement dénué de toutes discriminations (gestes et/ou paroles violentes, sexistes, homophobes, racistes...),
- se positionner comme animateur référent, garant du cadre éducatif et de son application.

1.3.2 TRAVAIL EN EQUIPE

Être Capable de prendre part et de se situer dans la dynamique de groupe :

- travailler avec tous, en partageant ses savoirs et savoir-faire dans un but d'enrichissement mutuel,
- se positionner, argumenter, et faire des choix,
- porter un regard critique et constructif sur la vie du groupe,
- prendre part de façon constructive aux échanges,
- accepter et prendre en compte les remarques, les idées des autres, leurs compétences, leurs différences et leurs rythmes,
- être attentif aux difficultés de l'autre dans un souci de soutien.

1.3.3 LA VIE QUOTIDIENNE

Être capable de participer et de s'adapter aux exigences de la vie collective :

- gérer son rythme de vie,
- négocier collectivement les règles de vie,
- prendre part aux tâches de la vie collective.

1.3.4 L'ANIMATION

Être capable de concevoir, mettre en place, animer et évaluer un temps d'animation suivant une méthodologie de projet :

- saisir toute opportunité de se mettre en situation d'animation,
- savoir adapter un temps d'animation aux différentes contraintes (lieu, temps, durée, nombre, publics, imprévus...)
- prendre la parole, expliquer clairement les règles du jeu, s'assurer de la compréhension de celles-ci en adaptant son langage au public concerné,
- prendre des initiatives et les assumer,
- avoir le souci de mutualiser et diversifier ses techniques d'animation (jeux, chants, activités manuelles, danses...)
- s'approprier les contenus du stage en étant capable de les mettre en pratique,
- connaître, et appliquer une méthodologie de projet. (coordinateurs, répartition des rôles...)

1.3.5 VERS UNE IDENTITE D'ANIMATEUR

Être capable d'amorcer une réflexion sur l'évolution de son rôle d'animateur.

- porter un regard critique et une analyse sur sa formation et ses productions,
- évaluer, s'auto-évaluer en prenant en compte le « à améliorer » et le positif,
- prendre part aux échanges, expliquer sa pensée, la soutenir et l'argumenter,
- porter un regard critique sur les fonctions éducatives et sociales de l'animateur, des ACM et de l'éducation populaire.

La session non-satisfaisante est prononcée lorsqu'un ensemble de critères n'a pas été atteint ou lorsque le stagiaire n'a pas répondu à un objectif qui le rend susceptible de mettre en cause la sécurité physique et/ou morale d'un membre du groupe.

Pour permettre au stagiaire d'évoluer et nous permettre d'affiner la formalisation de l'appréciation, nous :

- rencontrerons au moins à plusieurs reprises chaque stagiaire afin de recueillir leurs observations et de leur faire part des nôtres,
- aurons quotidiennement (en équipe), un temps d'échange sur les productions de chacun des stagiaires.
- l'appréciation finale prendra en compte l'ensemble des observations formulées tout au long de la session.